

Délibération N°2024.014 JEUDI 11 AVRIL 2024 A 18 H 30**DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES**

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 04 avril 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, Mme Corinne LEFRANC, M. Guillaume LEFEBVRE, M. Maxime GOUBET, Mme Dominique KOLACZYK, M. Gaétan AMEELE, M. Claude CAUET, Mme Clotilde LESAIN, Mme Pascale BINET, M. Anthony LENGLET, Mme Christine VALLEZ

REPRESENTE : Mme Katarina LESOING par Mme Pascale BINET

ABSENT EXCUSÉ : Mme Caroline LEFEBVRE

ABSENT : M. Laurent CARTIGNY

est désigné secrétaire de séance : Mme Pascale BINET

Objet : Vote des subventions attribuées aux associations

La commune d'Athies est soucieuse de soutenir les associations du village, indispensables à l'animation, le dynamisme et la cohésion sociale.

Quelque soit le domaine d'activité, la collectivité a pour objectif de permettre aux associations de développer leurs projets dans les meilleures conditions.

Il est proposé aujourd'hui d'arrêter les montants des subventions annuelles aux associations pour l'année 2024.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide,

AMICALE LAIQUE 1 000 €

Vote : 10 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION - 3 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

AU FIL DU TEMPS 250 €

Vote : 11 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION – 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

ANCIENS COMBATTANTS COMITE LOCAL ACPG 250 €

Vote : 11 POUR – 0 CONTRE – ABSTENTION – 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

COMITE DES FETES 4 500 €

Vote : 10 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION – 3 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

COOPERATIVE ECOLE PRIMAIRE 550 €

Vote : 11 POUR – 0 CONTRE - 0 ABSTENTION – 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

LA GAULE ATHESIENNE

450 €

Vote : 10 POUR – 0 CONTRE - 0 ABSTENTION - 3 NE PREND PAS PART AU VOTE

MUSIQUE SAINTE CECILE

300 €

Vote : 11 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION – 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

RESTAURANTS DU CŒUR

145 €

Vote : 11 POUR – 0 CONTRE - 0 ABSTENTION – 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

SOCIETE DE CHASSE ATHIES

250 €

Vote : 11 POUR – 0 CONTRE - 0 ABSTENTION – 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

Le Maire

Mélanie PAWLAK



Le secrétaire de séance

Pascal BINET

